

# Évaluation des subventions aux apprentis



## À PROPOS DU PROGRAMME

Le programme de subventions aux apprentis, qui comprend la Subvention incitative aux apprentis, la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti et la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes, permet aux apprentis de recevoir jusqu'à 4 000 \$<sup>1</sup> à vie en subventions pour payer les frais de scolarité, les déplacements, l'achat de matériel ou d'autres dépenses. Le programme vise à accroître l'accès aux métiers spécialisés au Canada en réduisant les obstacles financiers et en encourageant la progression et l'achèvement d'un programme d'apprentissage. En 2017-2018, plus de 66 000 subventions ont été versées, pour un total d'environ 89 millions de dollars.



## PRINCIPAUX CONSTATS

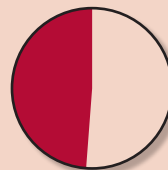


Les subventions aux apprentis n'ont contribué que de façon limitée à attirer davantage de personnes vers les formations d'apprenti, notamment en raison du manque de sensibilisation à l'égard du programme. Cependant, les subventions aux apprentis ont contribué à augmenter le nombre d'apprentis qui décident de continuer et éventuellement de terminer leur formation.



Le fardeau financier continue d'être un problème pour les apprentis, plus particulièrement pour certains groupes sous-représentés, comme les femmes et la population autochtone.

En 2016,



**48,8 %  
des bénéficiaires  
de subventions**

n'utilisaient pas d'autres mesures de soutien financier fédérales au-delà des subventions aux apprentis.



Les apprentis sont aux prises avec des obstacles non financiers, tels que l'instabilité de l'emploi, le manque d'accès à la formation en apprentissage, des employeurs qui n'offrent pas de soutien ainsi que le fait qu'il existe encore des perceptions négatives envers les femmes qui choisissent les métiers spécialisés comme choix de carrière.



## RECOMMANDATION

Examiner la manière dont les subventions pourraient être modifiées dans le cadre d'un plus vaste éventail de mesures de soutien fédérales en tenant compte des principaux résultats de l'évaluation, notamment des défis et des obstacles avec lesquels sont aux prises les groupes, comme les femmes et les Autochtones.

<sup>1</sup> Depuis la mise en œuvre de la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes, en décembre 2018, les femmes apprenties peuvent recevoir jusqu'à 8 000 \$ en subventions.

Le rapport complet de l'Évaluation des subventions aux apprentis est disponible au :  
[canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/subventions-apprentis.html](https://canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/subventions-apprentis.html)

